



CANTON DE CHAMPLAIN
PROCÈS VERBAL - RÉUNION PUBLIQUE

le 25 juin 2020

Participation par voie électronique

MEMBRES PRÉSENTS: Normand Riopel, maire
Peter Barton, conseiller
Troy Carkner, conseiller
Jacques Lacelle, conseiller
André Roy, conseiller
Michel Lalonde, conseiller
Violaine Tittley, conseillère
Sarah Bigelow, conseillère
Gérard Miner, conseiller

AUSSI PRÉSENTS: Alison Collard, greffière
James McMahon, directeur des travaux publics
Jennifer Laforest, urbaniste senior
Sylvain Boudreault, urbaniste junior, CUPR

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 18 H

Ouverture de la séance à 18 h 06.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun conflit noté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il fut

Résolution 2020-318

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion publique du 25 juin 2020.

ADOPTÉ

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN PRÉLIMINAIRE DE LOTISSEMENT - 050-S-20-001

M. Yvon Blais, le requérant, et Mario Elie de Lascelles Engineering étaient présents à la réunion.

L'urbaniste senior du Canton a présenté la demande d'approbation d'un plan préliminaire de lotissement 050-S-20-001 reçu par les Comtés unis de Prescott et Russell pour une deuxième fois. (La première fois lors d'une réunion publique le 28 mai 2020).

La demande d'approbation d'un plan préliminaire de lotissement 050-S-20-001 comporte 272 lots (213 unités d'habitation de type unifamilial et 118 unités de type

jumelé). Toutes les unités seront desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire municipaux. La parcelle de terrain affectée est localisée dans le village de Vankleek Hill et décrite comme faisant partie des Lots 7 et 8, concession 5, canton de Champlain, Comté de Prescott.

Il n'y a pas eu d'autres questions des membres du Conseil.

Un certain nombre de résidents locaux étaient présents à la réunion, et chacun a fait des représentations verbales. Les membres du public qui ont fait des commentaires à la réunion étaient: Kim Wilson, Linda Crawford, Amy Mahon, Heather Connors, Helen MacLeod, Josée Marin, Julia Beaudoin and Louise Sproule. Les commentaires et inquiétudes publics concernent les points suivants: la haute densité et la grande taille du lotissement proposé; la conception de lotissement (la disposition des rues, la formation en masse de maisons carrées identiques, le manque du charme historique); le manque de condominium; l'augmentation de la circulation routière, l'endommagement des rues existantes par l'équipement lourd; le besoin des trottoirs, les sentiers de promenade et sentiers récréatifs; le manque d'espace vert et arbres; la perte de forêt, des bois et de ruisseau existant; ainsi que l'impact d'un grand lotissement sur l'infrastructure municipale des eaux et des égouts.

M. Blais a répondu aux commentaires en déclarant qu'il y aura un mélange de maison unifamiliale et maisons jumelées du style rural et qu'il y a plusieurs modèles offerts. Il a confirmé de nouveau qu'il fournira de l'espace pour le sentier de ski et un sentier de promenade hors saison; de plus qu'il fournira un stationnement pour le sentier. Il s'est engagé de nouveau à travailler avec les Comtés unis de Prescott et Russell et le canton de Champlain à mesure que le projet avance.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Subséquemment, il fut

Résolution 2020-319

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion publique du 25 juin 2020 soit ajournée.

ADOPTÉ

La réunion publique a été ajournée à 19 h 09.

NORMAND RIOPEL, MAIRE

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE